

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 mai 2012

Membres présents :

L.PETRY, T.MAALOUF, JP.BERROD, JF LAMONTAGNE, B.GUIGON, C.GENY, V.KRAFFT, MC.BAZARD, T. BOUR, E.BODART, D.MOUGEOT.

Membres excusés :

JL.FAU, C.CRETON

Membres absents :

D.AUDOUY, L.COLLOT

Le Président L. PETRY ouvre la séance à 20h45.

1-Approbation du conseil d'administration (CA) du 18 janvier 2012

Le compte rendu du Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

2-Bilan financier et préparation de l'assemblée générale juin 2012:

Une enquête concernant un chéquier volé au nom de FOCAL a été lancée. En fait, la banque constate le débit-vol de 3 448 E qui a été débité puis remboursée sur le compte de FOCAL.

Le Dr Maalouf, trésorier, rend compte du bilan financier du congrès :

- Recettes : 64 690 E
- Dépenses 43 122 E
- Soit un bénéfice de 21 567 E
- Autres dépenses de cette année concernent ; les assurances, la gestion financière de FOCAL dans le département de formation continue de la faculté de Médecine, les frais de gestion (timbres, etc..) soit un total de 17 537 E

Donc le résultat financier de cette année est de 4 029 E, auquel il faut ajouter les cotisations de Focal , soit 3380 E doncle **bilan financier est positif à 7 500 E pour l'année 2011.**

Les cotisations de cette année ont donc été augmentée pour pouvoir réaliser nos soirées scientifiques et nos ateliers d'angiographie sans demander de participation aux laboratoires. En effet, chaque soirée coûte environ 1500 euros

5 personnes sont concernées par le renouvellement du CA : les docteurs : MC Bazard, E Bodart, D Mougeot, L Pétry, JF Lamontagne et B Guigon. Ils demandent à renouveler leur poste. Il n'existe actuellement pas de nouvelles candidatures parmi les plus jeunes.

3- Préparation du congrès 2012 :

- Thème :

Le thème proposé pour le congrès 2012 sera les oedèmes maculaires. Le programme proposé à l'issue du conseil scientifique et le choix des orateurs est approuvé à l'unanimité.

- Modalités pratiques :

- Le congrès se tiendra à Villers les_ Nancy au domaine de l'Asnée.
- Le repas des orateurs est prévu à 20h30 à la toque blanche à Nancy le jeudi 27 septembre soir.
- Les repas de midi seront pris au domaine de l'Asnée, sous forme de plateaux repas.
- Le repas de gala sera pris au restaurant du Cap Marine à 20h30, en raison de la proximité des hôtels.
- La visite du musée lorrain est prévue à 18h30. Il est possible car la fin du congrès est prévue à 17h. La visite est possible pour 75 personnes et coûte 705 E à Focal.
- Les chambres d'hôtel des orateurs sont réservées par le Dr Maalouf, à l'hôtel d'Haussonville (7 chambres). S'il en manque, des chambres seront réservées à l'hôtel de l'Europe.
- Le Dr Pétry se charge du cadeau des orateurs. Il est défini entre 200 et 250 E et sera issu des cristalleries de Baccarat.
- Pour les jaquettes, elles coûtent la même somme pour 200 que pour 250 personnes. Donc, le nombre ne sera pas diminué.

4- Réunion en soirée :

- Le 14 juin 2012, la réunion est prévue à la brasserie Flo à Metz à 20h30, le thème est « la prise en charge de la maladie de Basedow » par le Pr Georges, ophtalmologiste et le Pr Klein endocrinologue à Nancy. Elle sera précédée de l'assemblée générale.

- Pour la réunion de novembre, le Dr C. Gény se charge de contacter le Dr Valérie Lauer qui traitera des algies vasculaires de la face. La réunion sera prévue à la brasserie Flo à Nancy, le 14 ou 21 novembre 2012.

- La réunion de mars 2013 concernera le réseau Oncolor et sera faite par le Dr Toufic à Metz. Le Dr Guigon est chargée de réserver pour la soirée, peut être au chat noir, sinon à la brasserie Flo à 20h30.

- La réunion de juin 2013 est prévue à Nancy, à la brasserie Flo, à 20h30. Elle concernera les DPC et sera présentée par le Dr Bour.

5- Les ateliers d'angiographies :

Il est prévu le 20 juin sur les hémorragies maculaires, à 20h30, à la maison de Myon.

6- Site internet :

Le Dr Lamontagne et le Dr Maalouf s'en sont occupé. Le site a été totalement refondu par un informaticien de la faculté de médecine, M. Laurent Phialy qui a pris le domaine à son nom. Il faudra changer le nom dans 1 an. Il est hébergé par le site de la fac. La refonte a coûté 1 000 E et FOCAL doit payer 400 euros / an pour son maintien et modifications.

A savoir JCD nous facturait 1200 euros / an.

Il faut étudier la possibilité de paiement par CB dont le service ne coûterait que 7 euros/ mois au crédit mutuel qui ne demande ni SIRET, ni Kbis.

7- Congrès 2013 :

- Le dr Mougeot a étudié la possibilité de délocaliser le congrès à Mondorf les bains au Luxembourg et s'est mis en relation avec Mme Raphaëlle Pauly. La disponibilité pourrait être le 20 et 21 septembre ou le 27 et 28 septembre.
- La location de la salle de congrès est de 5 773 E / jour
- La location du chapiteau pour accueillir les laboratoires est de 500 E / Jour
- Les pause café sont de 23 E / personnes pour les 2 pauses.
- Le déjeuner comprend 3 plats et coûte 22 E / personne, le forfait vin et boissons est à 11,5^E/pers
- Le repas de gala coûterait 56^E / pers et 20 E pour le forfait vin.
- Mondorf possède 300 chambres d'hôtellerie, un centre thermal, un casino.

6- DPC ou Développement Professionnel Continu (article 29):

DPC : Préconisé par l'HAS, il réunira simultanément la FMC et les EPP et sera obligatoire pour tous les médecins hospitaliers et libéraux et tous les professionnels de santé paramédicaux. 3 décrets apparaissent pour 2012. C'est l'état et l'assurance maladie qui chapeautent le DPC. Il sera progressivement opérationnel en 2013.

Seul 3 organismes en France ont été agréés pour la formation continue dont FOCAL et la SFO. Les autorisations seront demandées dès que les derniers décrets apparaîtront., pour le réaliser au sein de FOCAL.

13 organismes à but de gestion, contrôle, finances etc... ont été créés dans le cadre de la DPC. Le conseil de gestion définit le forfait annuel. Le forfait annuel pour dédommager les médecins seraient de 1000 euros par jour et ne couvre pas en totalité les frais de transport, d'hébergement, de perte d'exploitation etc...

Il serait prévu des programmes de rattrapage et des sanctions pour les médecins qui refuseraient de s'y soumettre.

7- Questions diverses :

- CM EVENT a contacté divers membres de FOCAL pour proposer ses services pour l'organisation du prochain congrès. La somme demandée est très importante et ne justifie pas les prestations. Le Dr Maalouf a déjà répondu négativement. **La date du prochain CA est fixée au 3 octobre 2012 à 20h30 au château d'Adoménil à Lunéville..**

La séance est levée à 23h45.

Le Président L. PETRY

La secrétaire générale B. GUIGON